



GOUVERNANCE



OBSERVATOIRES



PLANIFICATION



ÉTUDES URBAINES

REUNION N°9

diagnostic du PLUi

Equipements, services de proximité et mobilité

Dossier documentaire en vue de la préparation de la réunion

AVANT - PROPOS

Les évolutions démographiques et sociales représentent de forts changements et obligent à réinterroger l'offre d'équipements et services traditionnelle et existante.

Répondre aux besoins du plus grand nombre, c'est désormais prendre en compte des préoccupations, des populations et des enjeux nouveaux : la question des jeunes, celle des personnes âgées, la place des enfants dans la ville, mais également celle des femmes, des enjeux de santé publique et des enjeux sociaux...

L'objectif de la réunion

- S'intéresser aux pratiques des habitants et aux possibilités existantes en terme de mobilité pour envisager au mieux le développement d'alternative à la voiture
- Connaître l'offre en équipement afin d'estimer quels seront les besoins en nouveaux équipements dans les prochaines années



Les questionnements

- veut-on réduire la place de la voiture ?
- veut-on donner accès à des services ?
- veut-on préserver l'accès à l'emploi ?
- veut-on s'engager résolument dans la transition écologique et énergétique ?
- veut-on accroître la mobilité des assignés territoriaux, réduire la fragilité des vulnérables ?
- veut-on rendre plus vertueuse la mobilité des automobilistes sans problème particulier ?
- ...



PORTRAIT : équipements d'intérêt collectif et services publics

L'organisation territoriale



AVANT - PROPOS

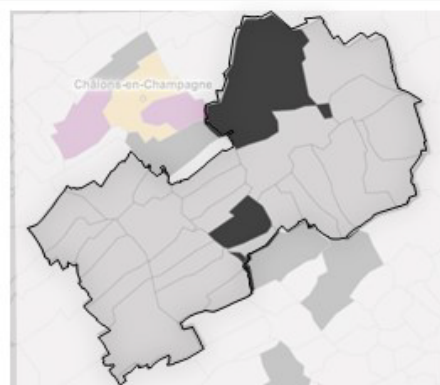
En cohérence avec la répartition de la population, l'offre en matière d'équipements et de services s'est structurée essentiellement sur Courtisols et Pogny qui jouent ainsi le rôle de polarités secondaires, vis-à-vis de l'agglomération de Châlons-en-Champagne.

QUESTIONNEMENTS

- L'accessibilité aux équipements est-elle satisfaisante ?
- L'offre répond-elle aux besoins des habitants du territoire ?



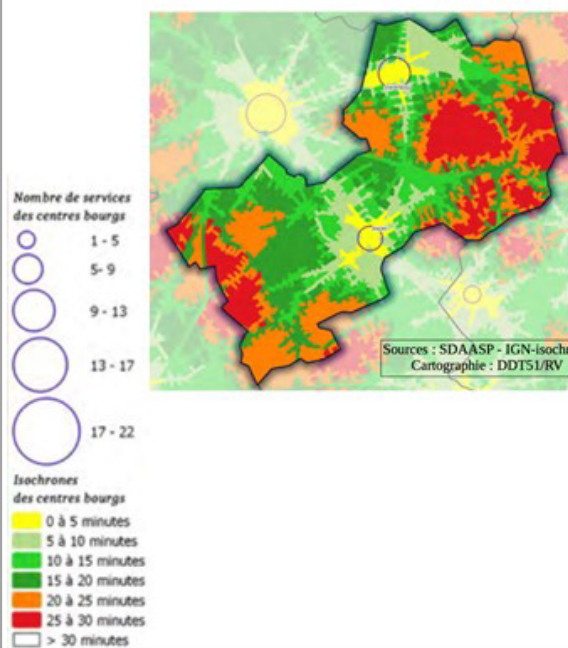
Niveau de centres d'équipements et de services des communes



- Communes "non centre"
- Centre local d'équipements et de services
- Centre intermédiaire d'équipements et de services
- Centre structurant d'équipements et de services
- Centre majeur d'équipements et de services

Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

Inégalité d'accès aux services



D'après le travail réalisé lors du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), les communes assurant des fonctions de centralité et concentrant l'offre d'équipements et de services la plus grande sont les deux communes les plus importantes par leur nombre d'habitants : Courtisols et Pogny.

De ce fait le temps d'accès moyen à divers équipements/services au public s'échelonne de 5 à 30 minutes. Les communes concernées par les isochrones allant de 5 à 15 min autour de Pogny sont situées le long de la vallée de la Marne. L'isochrone supérieure à 25 min d'une part à l'est de l'EPCI et d'autre part en bordure ouest concerne des communes de faible densité de population ainsi que de grandes surfaces agricoles.

Les ménages des communes situées dans la zone est et en bordure de la zone ouest du territoire risquent d'être particulièrement vulnérables et plus touchés par la précarité énergétique, puisqu'aucune offre alternative à la voiture individuelle n'existe et que les équipements se situent à plus de 20-25 min de voiture, dont la commune de Moivre où près de 11 % des ménages ne possèdent pas de voiture.

Source : Observatoire départemental des mobilités dans la Marne 2019

PORTRAIT : équipements d'intérêt collectif et services publics

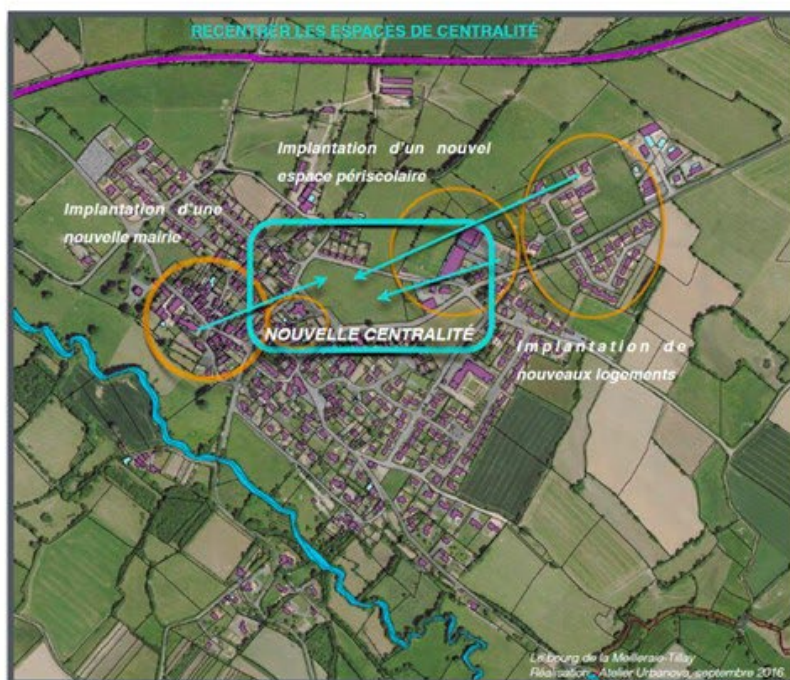
Exemple d'étude sur l'organisation spatiale des équipements et des services

Source : PLUi de la CC du Pays de Pouzauges



Constat

Stratégie



PORTRAIT : équipements d'intérêt collectif et services publics

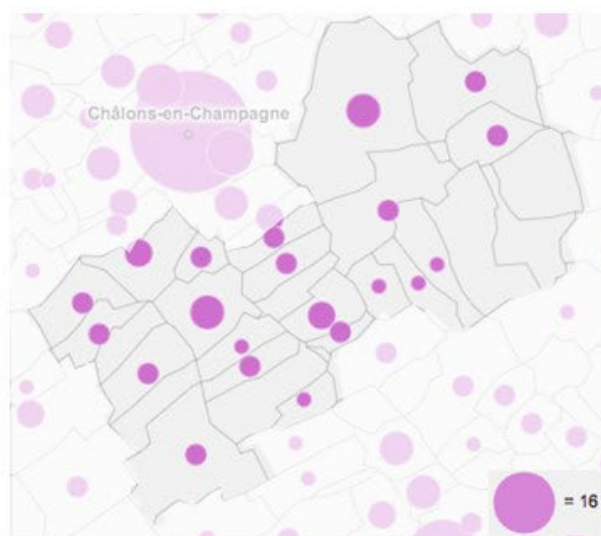
Les équipements culturels et sportifs

QUESTIONNEMENTS

- Des projets ?
- Des besoins ?
- Quels sont les enjeux ?



Nombre d'équipements sportifs et culturels de la gamme de proximité



Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

TYPES D'EQUIPEMENTS RECENSES

Roller-Skate-Vélo
bicross ou freestyle

Terrains de
grands jeux

Salles de
combat

Tennis

Salles (non)
spécialisées

Salles
multisports
(gymnases)

Centre équestre

Athlétisme

Terrain
de golf

Plateaux et terrains
de jeux extérieurs

Bibliothèque

Salles de
remise en forme

Boulodrome

COMMUNE	NOMBRE D'EQUIPEMENTS « SPORTS, LOISIRS ET CULTURE »
BREUVERY SUR COOLE	3
CERNON	2
CHEPPES LA PRAIRIE	
CHEPY	3
COUPEVILLE	
COURTISOLS	12
DAMPIERRE SUR MOIVRE	1
ECURY SUR COOLE	4
FAUX VESIGNEUL	2
FRANCHEVILLE	1
LE FRESNE	
MAIRY SUR MARNE	7
MARSON	2
NUISEMENT SUR COOLE	2
OMEY	2
POGNY	4
POIX	2
SAINT GERMAIN LA VILLE	3
SAINT JEAN SUR MOIVRE	1
SAINT MARTIN AUX CHAMPS	1
SAINT QUENTIN SUR COOLE	
SOGNY AUX MOULINS	2
SOMME VESLE	3
TOGNY AUX BŒUFS	1
VESIGNEUL SUR MARNE	
VITRY LA VILLE	3

Source : INSEE – BPE 2020

PORTRAIT : équipements d'intérêt collectif et services publics

Les équipements de la petite enfance, scolaires et périscolaires



AVANT - PROPOS

La CCMC propose et organise des services de périscolaires et extrascolaire. Les services proposés sont les suivants : la restauration scolaire, les garderies, l'étude surveillée et le transport scolaire.

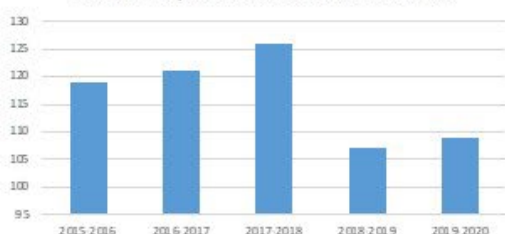
QUESTIONNEMENTS

- Besoin d'augmenter la capacité d'accueil ?
- Offre de périscolaire à développer ?
- ...

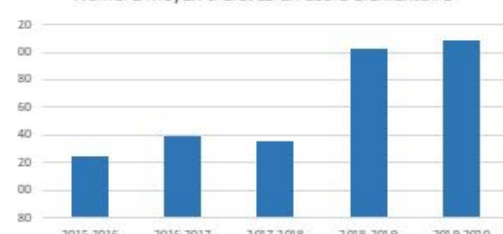


Evolution du nombre d'élèves

Nombre moyen d'élèves en école maternelle

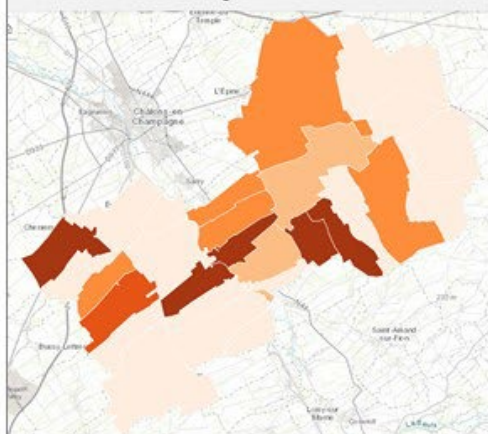


Nombre moyen d'élèves en école élémentaire



Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

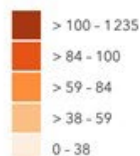
Taux de couverture global Accueil jeune enfant



La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé

Les modes d'accueil « formels » pris en considération sont :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- Ecole maternelle



Source : Cafdata

PORTRAIT : équipements d'intérêt collectif et services publics

Les équipements sanitaires

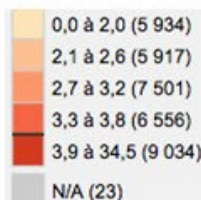
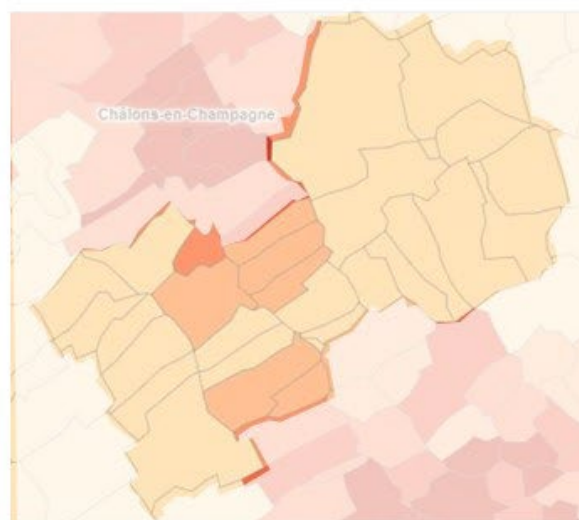
QUESTIONNEMENTS

- Des projets ?
- Des besoins ?
- Quels sont les enjeux ?



Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes.

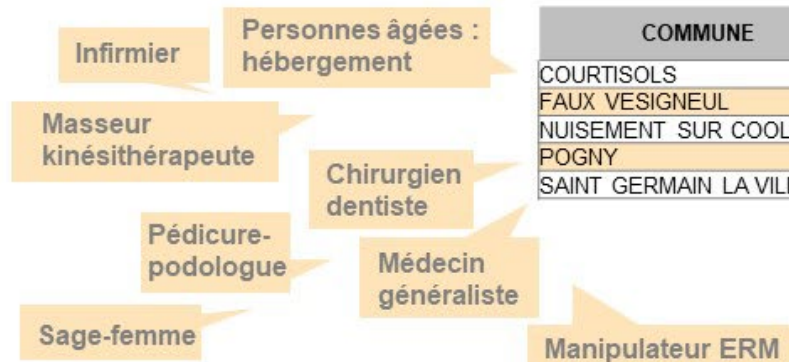


France : 3,9 consultations par an par
habitant

Sélection : 2,0 consultations par an
par habitant

Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

TYPES DE SERVICES RECENSES



COMMUNE	NOMBRE DE SERVICES « SANTÉ »
COURTISOLS	13
FAUX VESIGNEUL	1
NUISEMENT SUR COOLE	5
POGNY	15
SAINT GERMAIN LA VILLE	2

Source : INSEE – BPE 2020

PORTRAIT : transports et déplacements

Réseau routier



AVANT - PROPOS

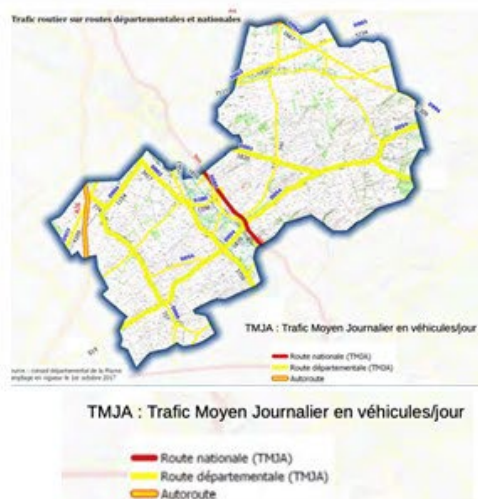
La CCMC est traversée par 4 voies principales : la RN 44 en son centre et les autres voies en bordure du territoire, la RD 977 à l'ouest, la RD 3 au nord et la RD 994 (« ancienne voie romaine ») à l'est. Le trafic poids lourd est important sur la RN 44 (23 % du trafic moyen journalier annuel qui s'élève à plus de 15 000veh/j). Le maillage secondaire est peu dense.



QUESTIONNEMENTS

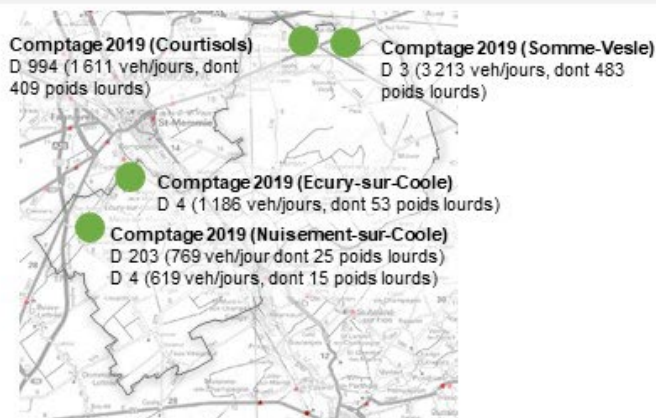
- Quelles sont, selon vous, les incidences positives ou négatives de l'existence de ces infrastructures ?
- Quelle est l'évolution ressentie du trafic routier sur le territoire ?
- Comment les migrations pendulaires (domicile/travail) impactent-elles le territoire ?
- Quelles sont les nuisances relatives à la circulation routière ?
- Quels sont les moyens mis en place pour réduire l'usage de la voiture ?
- Quels sont les axes structurants qui devraient, selon vous, faire l'objet de travaux spécifiques à court et moyen termes ? Pour quelle(s) raison(s) ?

Trafic routier sur routes départementales et nationales



Source : observatoire départemental des mobilités dans la Marne 2019, DDT51

Démarche CoMPTAGE : données trafic routier dans le Grand Est



Source : DREAL

LES AXES ROUTIERS IMPORTANTS AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE

Sur le territoire, les voies routières concernées par l'application de l'article L111-6 du code de l'urbanisme sont les suivantes :

RGC	Communes traversées ou longées
A4	Courtisols
A26	Ecury-sur-Coole, Nuisement-sur-Coole, Breuvery-sur-Coole
RN 44	Chepy, Saint-Germain-la-ville, Vesigneul-sur-Marne, Pogny, Omev
RD 3	Courtisols, Somme-Vesle
RD 977	Ecury-sur-Coole, Nuisement-sur-Coole, Breuvery-sur-Coole
RD 994	Courtisols, Somme-Vesle, Poix, Moivre

En conséquence l'ouverture à l'urbanisation des espaces concernés doit être particulièrement étudiée, justifiée et motivée, au regard notamment des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme et des paysages, au travers d'une étude nommée « étude entrée de ville ».

Source : PAC, DDT51

PORTRAIT : transports et déplacements

Transports en commun



AVANT - PROPOS

Le territoire n'est desservi par aucune gare SNCF.

Trois lignes de transports routiers départementaux exploitées par la STDM sont présentes dans le territoire :

- la ligne 110 (Châlons-en-Champagne/Sainte-Menehould) avec 6 aller-retours quotidiens dessert Courtisols et Somme-Vesle.
- la ligne 140 (Saint-Amand-sur-Fion/Châlons-en Champagne) avec 2 à 3 aller-retours quotidiens suivant les communes et qui dessert les communes de Chepy, Saint-Germain-la-Ville, Mairy-sur-Marne, Vésigneul-sur-Marne, Pogny et Omev.
- la ligne 145 (Vitry-le-François/ Châlons-en-Champagne) avec un aller-retour quotidien et qui dessert les communes de Saint-Martin-aux-Champs, Cheppes-la-Prairie, Vitry-la-Ville, Togny-aux-Boeufs, Mairy-sur-Marne et Sogny-aux-Moulins.



QUESTIONNEMENTS

- Quel bilan faites-vous sur le fonctionnement actuel des réseaux de transport collectif ?
- Quels sont les problèmes rencontrés ?
- L'offre en transports en commun répond-elle aux besoins et attentes des habitants ? Des entreprises ?
- Quels secteurs mériteraient d'être mieux desservis ?
- Quelles sont les mesures pour inciter à se déplacer autrement qu'en voiture particulière ?



Temps d'accès à pied à partir des arrêts de transports collectifs

Dans l'optique de réfléchir à l'intermodalité sur le territoire, celle-ci est observée en lien avec les différents arrêts de transports collectifs situés à Courtisols, Somme-Vesle, Chepy, Saint-Germain-la-Ville, Mairy-sur-Marne, Vésigneul-sur-Marne, Pogny, Omev, Saint-Martin-aux-Champs, Cheppes-la-Prairie, Vitry-la-Ville, Togny-aux-Boeufs et Sogny-aux-Moulins.

L'isochrone à pied à partir des arrêts de bus montre les périmètres accessibles à 10 min depuis ces arrêts. Ces périmètres peuvent aider à identifier les endroits clés où la signalétique pour piétons, la création de services de transports, etc... peuvent être développés ou renforcés.

Isochrones à partir des gares et des arrêts de bus

Isochrone à partir des arrêts de bus

10 minutes

Isochrones à partir des gares

10 minutes

20 minutes

30 minutes

Tache urbaine habitat 2015



Source : Observatoire départemental des mobilités dans la Marne 2019

PORTRAIT : transports et déplacements

Stationnement



AVANT - PROPOS

La motorisation moyenne dans le territoire est de 1,56 véhicules/ménages, moyenne plus élevée que dans le département (1,16).

95,8 % des ménages sont motorisés et plus 61% possèdent au moins 2 véhicules.

86,1% des ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement.

PLUi



Le rapport de présentation du dossier de PLUi établit un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités.

QUESTIONNEMENTS

- Existe-t-il des problèmes de stationnement dans les villages ?
- Quelles sont les principales attentes en matière de stationnement ?



Exemple d'étude sur le stationnement

Intervenir sur le stationnement pour libérer l'espace public : l'exemple de la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols (30)



Source : Google StreetView

Saint-Côme-et-Maruéjols rencontre des difficultés de stationnement en relation avec le tissu urbain villageois (engorgement de l'espace public).

Afin de répondre aux besoins et d'améliorer la situation, la commune a usé de son droit de préemption pour réaliser des parkings en périphérie du centre villageois. Le stationnement y est gratuit.

PORTRAIT : transports et déplacements

Circulation douce



AVANT-PROPOS

Bien souvent, les configurations actuelles de la voirie (voie de circulation et dépendances) rendent la marche inconfortable et non sécurisée. Les obstacles principaux à une marche sécurisée sont bien souvent des trottoirs de faible largeur (inférieure à 1,40 m), des voitures en stationnement et un revêtement dégradé.

Source : http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/1822_rf18_014216_plan_mob_rural_nov2016.pdf



OUTILS PLUI

- Préciser le tracé et les caractéristiques des **voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer**, y compris les rues ou sentiers piétonniers et les itinéraires cyclables, les voies et espaces réservés aux transports publics afin de développer les modes doux.
- **Instaurer des emplacements réservés pour élargir des voies (pistes cyclables sécurisées, etc.) ou créer des liaisons douces**
- **Imposer la réalisation de sentiers piétons / vélos pour les futures opérations. Le règlement peut fixer les conditions de desserte par les voies et réseaux des terrains susceptibles de recevoir des constructions ou de faire l'objet d'aménagement**
- ...

QUESTIONNEMENTS

- Comment favoriser, selon vous, la pratique de la marche et du vélo pour les trajets quotidiens ?
- Quels sont les secteurs où des aménagements spécifiques aux déplacements doux seraient nécessaires ?



PORTRAIT : transports et déplacements

Accidentalité routière



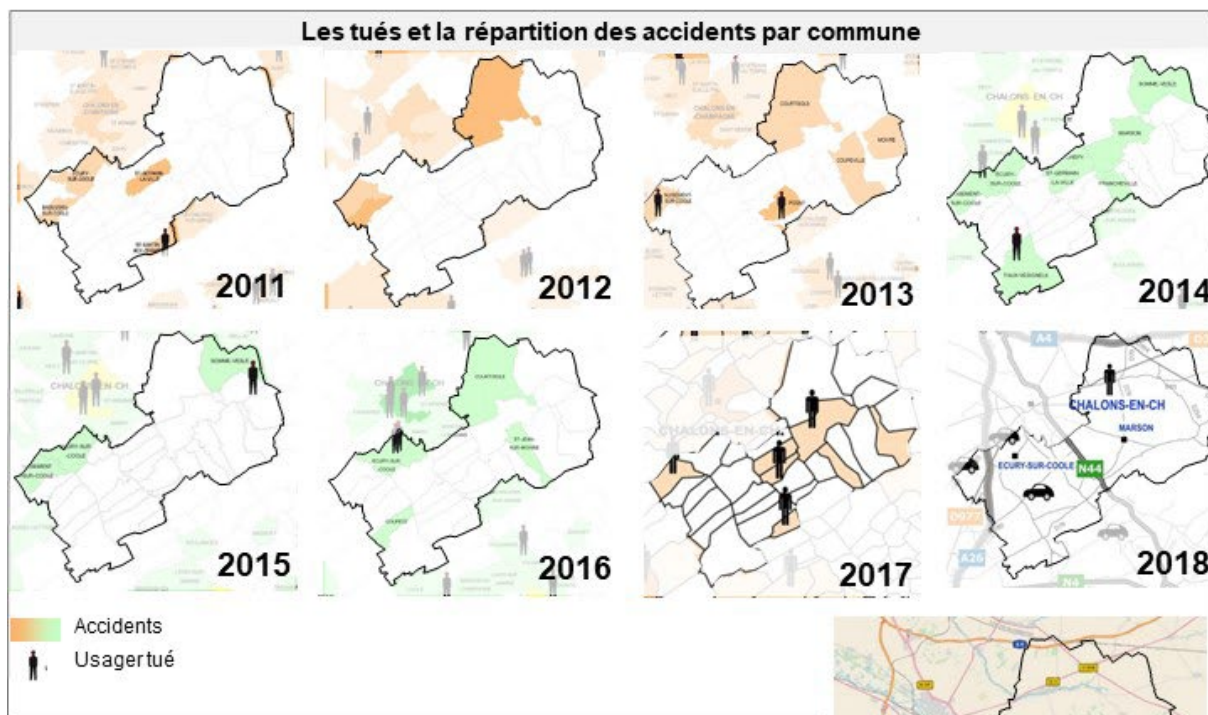
AVANT-PROPOS

La composante sécurité routière entre en compte dans les projets en relation avec l'aménagement de l'espace, les déplacements, les constructions publiques, ...

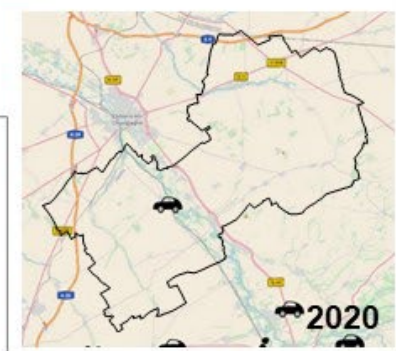


QUESTIONNEMENTS

- Existe-t-il, selon vous, des secteurs à conflits dits « points noirs » ?
- Quelles sont les actions mises en œuvre pour améliorer la sécurité des usagers ?



Source : bilans annuels de l'accidentalité marnaise, ddt51



PORTRAIT : transports et déplacements

Transport multimodal

QUESTIONNEMENTS



- Observez-vous la mise en œuvre de modes de transport alternatifs (covoiturage par exemple) sur votre territoire ?
Pour quels types de déplacement (interne au territoire ? vers l'extérieur de la CCMC ?)

Vos questions